

Résolution adoptée à l'unanimité

Ni le plan du Conseil d'administration, ni celui du Conseil d'Etat

Seule solution : construire un rapport de force pour obtenir leur retrait !

Nous, enseignant.e.s réuni.e.s en assemblée du personnel le 4 décembre à l'EPCL à l'initiative des syndicats SUD et SSP avons pris connaissance de la situation et de négociations autour de la CPEV.

En particulier, nous :

- avons été informé.e.s de la situation – excellente – de la CPEV ;
- avons été rendu.e.s attentives et attentifs aux manipulations imposées par l'ASSO, qui exige une diminution du taux technique, diminuant artificiellement le taux de couverture de la caisse ;
- avons été informé.e.s du plan de la CPEV : augmenter de deux ans l'âge de départ à la retraite ;
- avons été informé.e.s de celui du conseil d'Etat : augmenter de 3% les cotisations à la caisse ;
- avons pris connaissance de la résolution de l'AG de la fonction publique du 2 novembre dernier, que nous soutenons pleinement.

En conséquence :

Nous déclarons refuser catégoriquement les plans proposés par le Conseil d'administration et le Conseil d'Etat, et exigeons leur retrait

Nous soutenons sans réserve la résolution de l'Assemblée générale de la fonction publique du 2 novembre dernier

Nous saluons en particulier l'unité des organisations syndicales (SUD, SSP, FSF) contre cette nouvelle dégradation de nos retraites, unité matérialisée dans l'Assemblée générale du 2 novembre et la manifestation du 23 novembre

Nous comprenons que seule une mobilisation déterminée et unie de toute la fonction publique cantonale avec ses organisations peut permettre de défendre nos retraites.

En conséquence, nous sommes d'avis qu'il faut construire la mobilisation contre ces plans sur le terrain du combat syndical, et nous nous engageons en particulier

- à participer aux actions qui seront décidées par l'Assemblée générale de la fonction publique le 7 décembre (manifestations, mobilisations, actions, arrêts de travail, grèves...), et
- à œuvrer activement pour leur succès.
- nous nous engageons en outre à solliciter un maximum de collègues d'ici au 7.12 en vue d'obtenir qu'ils.elles soutiennent la présente résolution